

Champ conceptuel de la beauté en français moderne

Autor(en): **Ducháek, Otto**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **18 (1959)**

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-17310>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Champ conceptuel de la beauté en français moderne

I

Les progrès de la lexicologie ont, ces dernières années, démontré de nouveau l'importance des études des champs linguistiques. Les meilleurs sémanticiens (S. Ullmann, N. N. Zvegincev, etc.) les apprécient beaucoup, par exemple P. Guiraud proclame que «la notion de champ linguistique... était la grande révolution de la sémantique moderne» (*La sémantique*, Paris 1957, p. 73).

L'idée des champs linguistiques était dans l'air déjà au commencement de notre siècle. F. de Saussure eut l'idée d'un champ associatif (*Cours de linguistique générale*, 1916, p. 70-75), approfondie plus tard par son élève Ch. Bally (*Français moderne*, 1940, p. 195ss.).

G. Ipsen (*Der alte Orient und die Indogermanen*, 1924) établit une conception fertile du champ sémantique, perfectionnée ensuite par J. Trier (*Der deutsche Wortschatz im Bezirke des Verstandes*, 1931) qui l'a dénommé champ notionnel.

H. Sperber (*Einführung in die Bedeutungslehre*, 1930) démontra l'importance de la sphère de l'intérêt.

W. Porzig (*Beiträge zur deutschen Sprache und Literatur* 58, 1934, p. 70-97), tout en parlant des champs sémantiques, introduit l'étude des champs syntagmatiques (syntaxiques).

G. Matoré (*La méthode en lexicologie. Domaine français*, 1953) élargit et transforme la conception du champ notionnel en attaquant le problème du point de vue sociologique, car, selon lui, le lexique est l'expression de la société et le reflet des faits sociologiques.

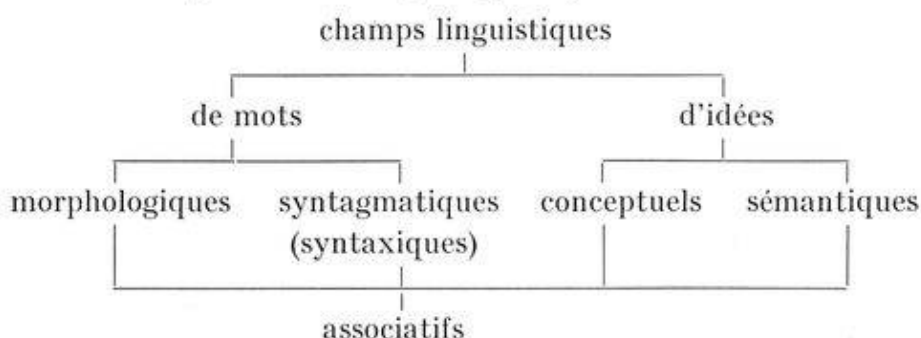
Enfin, il faut mentionner la conception de P. Guiraud (*BSL* 1956, t. 1, 265-288) qui attire l'attention sur l'interaction du sens

et de la forme des mots, d'où la dénomination de champ morpho-sémantique qu'il applique au type du champ linguistique qu'il a créé.

Pour l'historique de la genèse et du développement des études qui s'occupent des champs linguistiques, on trouvera une esquisse beaucoup plus détaillée dans *Philologica Pragensia*, III, 22–35.

En étudiant les champs linguistiques des espèces les plus diverses, on s'est heurté à une quantité de problèmes fort complexes et, à la fois, subtils et délicats. Pour les résoudre, il faudra avoir d'abord une idée absolument nette des différentes catégories des champs linguistiques qui conviennent à la solution des problèmes en question.

Nous proposons une conception nouvelle et, en même temps, une terminologie que nous jugeons plus adéquate. A notre avis, on devrait répartir les champs linguistiques comme il suit:



Nous distinguons donc deux types principaux de champs linguistiques: ceux de mots et ceux d'idées.

Dans les champs du premier type, tous les mots sont liés à un seul, qui forme le noyau du champ en question. D'après le caractère de ces liaisons, on peut les répartir en:

1° champs morphologiques dont les membres se groupent autour du mot central d'après les ressemblances de la forme (homographes, homophones, paronymes, mots ayant le même radical, le même préfixe, le même suffixe, la même terminaison, etc.);

2° champs syntagmatiques dans lesquels les mots sont liés par les relations qui peuvent s'établir entre eux dans une phrase (sujet – épithète, sujet – verbe, sujet – copule – attribut, verbe – complément d'objet, verbe – complément circonstanciel, etc.);

3^o champs associatifs renfermant chacun tous les mots qui peuvent entrer en relation avec celui qui en constitue le noyau, et cela par voie d'association, c'est-à-dire sous l'influence de la connexité de la forme ou du sens des mots en question ou bien de la forme et du sens en même temps. En les étudiant, il faut donc s'occuper non seulement des connexités qui sont propres aux membres des champs morphologiques et syntaxiques, mais encore de celles qui unissent les membres des deux catégories des champs d'idées.

Les champs linguistiques d'idées peuvent être subdivisés en :

1^o champs conceptuels dont l'unité est formée par le concept commun aux contenus sémantiques de tous les mots qui les constituent;

2^o champs sémantiques, plus complexes, d'une étendue plus vaste et qui réunissent, en les classant, des mots apparentés au point de vue du sens.

L'exploration des champs morphologiques ne nous paraît pas d'une grande fécondité.

Le but de l'exploration des champs syntagmatiques serait de trouver les relations contextuelles virtuelles du mot étudié avec d'autres mots. Par exemple, en examinant un substantif, on chercherait quels verbes pourraient en dépendre, s'il était le sujet d'une proposition (*Ses yeux brillaient*) et, au contraire, de quels verbes il pourrait être le complément d'objet (*Il a regardé ses yeux*) ou le complément circonstanciel (*Elle marche les yeux baissés*); quels substantifs ou quels adjectifs pourraient fonctionner comme ses attributs (*Ses yeux sont beaux*) ou de quel substantif il pourrait être attribut à son tour; quels adjectifs en pourraient être épithètes (*Il avait les yeux bleus*) ou s'il pourrait avoir la fonction du complément du nom (*Trois paires d'yeux le guettaient*), etc.

L'exploration des champs syntagmatiques contribuerait à la perfection des dictionnaires phraséologiques, stylistiques et analogiques et permettrait, peut-être, d'envisager, sous un autre point de vue, certains problèmes syntactiques, stylistiques et sémantiques.

L'exploration des champs associatifs peut être d'une aide importante non seulement à la linguistique, mais encore à la psychologie et, par voie de conséquence, même à la psychiatrie.

Les champs conceptuels cernent dans leurs limites tous les mots impliquant un certain concept (*arbre, montagne; beauté, courage*), peu importe si ce concept en est la dominante sémantique ou seulement un des éléments notionnels complémentaires. Voilà pourquoi nous les avons dénommés champs conceptuels. Leur étude nous permettra de connaître les connexités et les relations réciproques des mots qui les couvrent, de constater lesquels de ces mots en forment des groupes à part étant liés plus intimement, d'établir les rapports entre ces groupes, d'identifier la migration des mots à l'intérieur des groupes donnés ou dans les limites du champ ainsi que les passages des mots d'un champ dans d'autres, de faire voir la multitude et la variété de connexions existant entre les mots, de découvrir le rôle de la polysémie dans la structuration du lexique, etc. Nul doute que l'étude des champs conceptuels approfondirait considérablement nos connaissances de la structure du lexique en tous points.

Les champs sémantiques diffèrent des champs conceptuels par un degré plus petit d'homogénéité, par une plus grande complexité et une plus grande étendue, unissant les mots qui concernent par exemple les travaux agricoles ou l'administration ou l'âge humain ou les degrés de parenté, etc. Il est évident que certains champs sémantiques (élémentaires: sculpture, peinture, musique, etc.) peuvent être conçus en tant que parties des champs plus vastes (complexes: arts).

L'étude des champs sémantiques, ainsi que celle des champs conceptuels, est d'une grande importance pour la lexicologie et pour la lexicographie (conception plus approfondie et plus scientifique des dictionnaires idéologiques). Elle est également de haute portée pour l'identification de la structure du lexique de nos jours ainsi que de n'importe quelle époque littéraire. En étudiant une étape passée de la langue, il faudra faire un choix judicieux afin d'explorer les champs qui reflètent la situation politique, les conditions économiques, les rapports de production, le niveau culturel, etc., et apportent de la sorte des témoignages importants pour l'histoire, surtout économique et culturelle.

L'exploration des champs sémantiques est, bien entendu, extrêmement malaisée, car ils comportent jusqu'à plusieurs milliers

de mots dont il importe d'identifier et de préciser les connexités mutuelles. Celles-ci, comme nous l'avons montré ci-dessus, sont multiples (un seul mot est en relation avec plusieurs autres mots, surtout par voie de conséquence de la polysémie des mots et de la richesse des éléments notionnels et des valeurs extranotionnelles qui forment le contenu sémantique de maints mots) et, en outre, elles changent au cours de l'évolution de la langue, et elles diffèrent d'après les dialectes et d'après les couches de la langue (littéraire, familière, populaire, vulgaire, argotique, etc.).

Il ne faut pas oublier non plus le fait, négligé jusqu'à nos jours, que, généralement, les frontières ne sont précises ni entre les différents champs sémantiques et conceptuels ni entre les acceptions des mots d'un seul champ, et cela même à une époque donnée et dans un certain genre littéraire ou chez les gens d'un collectif donné et même chez un seul individu. Les mots ainsi que les champs sémantiquement voisins sont en concurrence, se rivalisent, les uns prennent les positions des autres tandis qu'il y a des concepts, ou plutôt nuances de concepts, qui restent inexprimés, ce dont on se rend le mieux compte en traduisant. Il arrive qu'on ne trouve pas dans sa langue maternelle, qu'on connaît le plus intimement, l'équivalent parfait d'un mot étranger malgré que son concept nous soit absolument clair.

Quant à la structure intérieure des champs linguistiques, il est important d'étudier les répartitions conceptuelle, sémantique, stylistique et celles qui concernent les catégories, les sortes et la formation des mots. Voilà ce qu'on peut faire, laborieusement parfois, dans le cadre d'un champ conceptuel, mais ce qui est impossible ou presque dans l'étude d'un champ sémantique qui est trop vaste et hétérogène.

Néanmoins l'exploration des champs sémantiques est, sans doute, très importante. Elle permettra de mieux comprendre et l'histoire et l'état actuel de la langue, surtout la formation, l'évolution et la structuration du lexique ainsi que sa structure actuelle ou celle d'une époque donnée.

Tout de même, il vaudrait mieux s'occuper d'abord des champs conceptuels qui sont plus simples et n'offrent pas tant de tentations de glisser des problèmes linguistiques aux philosophiques

ou sociologiques. Il est bien certain qu'il ne faut pas – en étudiant les champs – oublier la sociologie, l'histoire, la psychologie ni même la logique, mais si l'on veut étudier ces champs en linguiste, il faut s'orienter vers les problèmes linguistiques qui doivent toujours rester au premier plan de nos intérêts.

L'exploration du champ conceptuel peut être purement synchronique. Elle peut avoir pour l'objet la connaissance de la structure d'un certain champ à un stade donné de la langue (actuel ou passé). Dans ce cas, il est surtout important de voir comment des mots sémantiquement apparentés s'influencent les uns les autres soit en restreignant mutuellement leurs sens, ce qui peut aboutir à une spécialisation qui rend la langue plus précise et plus claire, soit en se faisant concurrence, ce qui peut se solder par la disparition d'un des mots de l'usage. Il faut étudier les séquelles des spécialisations des mots, des changements de leurs acceptions, de leur disparition, ainsi que l'influence de l'apparition d'un nouveau membre dans le champ même par composition ou par dérivation d'un mot venu d'un autre champ par un changement du sens ou d'un mot emprunté à une langue étrangère.

Il est, de même, instructif d'explorer plusieurs étapes historiques d'un même champ, de les comparer entre elles et avec l'état actuel. Pareilles comparaisons peuvent être très importantes, car elles permettent non seulement de connaître l'évolution d'une partie du lexique, mais encore sa dépendance des facteurs extralinguistiques qu'il s'agisse de l'évolution matérielle, intellectuelle, socio-psychologique ou esthétique ou que ce soient des changements économiques, politiques, sociaux ou idéologiques. Que de telles conclusions soient ou non possibles, c'est ce qui dépend du champ qu'on choisit.

Il est enfin possible de comparer les champs conceptuels analogues dans deux ou plusieurs langues. De telles études comparatives, pour peu que le choix soit judicieux, pourraient nous apporter des connaissances précieuses sur la psychologie des peuples en question, sur leur niveau intellectuel ou matériel, etc.

II

Comme la parole est étroitement liée à la pensée, moyennant laquelle elle reflète des faits extralinguistiques, nous croyons le plus naturel de prendre un certain concept pour le point de départ de l'exploration d'une partie du lexique.

L'ensemble des mots qui expriment un concept donné, c'est-à-dire des mots dans le contenu desquels celui-ci figure soit comme dominante sémantique, soit comme l'un des éléments notionnels complémentaires, forme une structure lexicale élémentaire que nous avons appelée champ conceptuel. Y appartiennent donc non seulement tous les synonymes du mot ou des mots qui en constituent le noyau, mais encore différents autres mots apparentés plus ou moins au point de vue du sens. Par voie de conséquence, ce sont originairement tous les mots étymologiquement apparentés, car le radical est le porteur du sens de base. Mais les sens des mots changent, et les changements ne sont pas toujours parallèles dans tous les mots d'une famille étymologique par exemple *écume* n'a pas un sens figuré analogue à celui de son dérivé *écumer* 'être furieux'; inversement celui-ci n'a pas les sens analogues à ceux de *écume de la société* et *écume de mer*. Aussi arrive-t-il que des mots étymologiquement apparentés figurent dans les champs conceptuels tout à fait différents.

Les champs, n'étant que des parties composantes du lexique, évoluent toujours. Parfois, ils perdent l'un ou l'autre de leurs membres qui devient désuet (archaïque) ou passe dans un autre champ. Souvent, ils s'enrichissent d'un ou de plusieurs membres nouveaux. Tout cela désorganise parfois l'équilibre entre les membres du champ en question. Subconsciemment ou, ce qui est plus rare, sciemment, on cherche à le rétablir en instituant de nouveaux rapports conformes à la situation nouvelle.

Donc si l'on veut bien saisir tous les rapports entre les membres d'un champ dans un moment donné, il faut l'étudier sur le plan synchronique. Evidemment la synchronie n'est pas statique. A toutes les époques, on peut constater qu'il y a non seulement des mots usuels, mais encore des mots qui deviennent de plus en plus désuets et d'autres qui, au contraire, sont de jour en jour plus à

la mode. Outre cela, on peut se rendre compte de ce que les sens de certains mots, à un moment donné, sont vagues et différent beaucoup (les langues spéciales et les dialectes mis à part) selon les contextes, les situations, les couches sociales et même selon les individus; ils impliquent de nombreux et très divers éléments notionnels ou extranotionnels (cf. les acceptions de *joli* au XVII^e siècle dans mon article *Joli – beau*, *Français moderne*, 1960).

La période qu'on peut embrasser dans une étude synchronique peut être d'une durée bien variable. Si l'on veut appréhender les traits caractéristiques du lexique, le considérant dans sa totalité, il faut que la durée en soit strictement limitée. On peut étudier, par exemple, le lexique du commencement du XX^e siècle, avant la Première guerre mondiale, celui de la période entre les deux guerres, celui de l'occupation et de l'après-guerre, etc.

Quand il s'agit d'un seul champ conceptuel, la période étudiée pourra comprendre, d'après le caractère du champ en question, plusieurs dizaines et même quelques centaines d'années si l'on s'occupe des concepts abstraits. Tout en apercevant plusieurs objections possibles, nous croyons que, par exemple, en étudiant le champ conceptuel de la beauté, nous pouvons concevoir le français moderne à partir du XVII^e siècle comme une seule période pendant laquelle, évidemment, différents changements et modifications de sens se sont effectués, de sorte qu'il faut constater certaines différences entre diverses étapes de cette vaste période, mais nous espérons prouver dans une étude détaillée, que nous sommes en train de préparer, que la structure fondamentale de ce champ reste la même durant tout ce long laps de temps. Les tendances conservatrices de cette période s'expliquent par le prestige des lexicologues qui ont précisé et, par suite, codifié les sens des mots, surtout abstraits. Il est néanmoins indiscutable que, le plus souvent sous l'influence de l'affectivité, quelques mots entrent dans le domaine de la beauté, temporairement du moins, ce qui peut modifier la structure de quelques-unes de ses aires périphériques.

*

Essayons d'esquisser brièvement la structure du champ conceptuel de la beauté en français moderne.

Au centre se trouvent *beau* et *joli* et quelques-uns des mots qui en sont dérivés et dont on parlera plus tard. L'adjectif *beau* qualifie une personne ou une chose dont la beauté est parfaite ou conçue comme telle. *Joli* caractérise ce qui plaît, ce qui est agréable à voir, sans posséder néanmoins toutes les qualités esthétiques.

C'est seulement au XVII^e siècle qu'on commence à distinguer les degrés supérieur et inférieur de la beauté, car il faut atteindre un certain niveau de la culture pour sentir le besoin de distinguer les différents degrés, types et sortes de la beauté.

Joli dont le contenu sémantique était, en ce temps-là, très vaste et flottant – puisqu'il était devenu un mot à la mode, employé souvent affectivement – passe définitivement du champ conceptuel de la gaieté et de l'agréable dans celui de la beauté, et bientôt il est installé en plein centre à côté du *beau*. Il sert à qualifier les perceptions agréables, surtout visuelles et auditives, mais aussi ce qui plaît dans les domaines spirituel et moral: *une jolie femme, une jolie chanson, un joli vers, quel joli geste d'avoir plaidé sa cause!*

Dans des contextes analogues, mais pour exprimer une beauté parfaite, on dit *beau*: *une belle femme, une belle symphonie, un beau langage, une belle action*. *Belle*, rarement *beau*, s'emploient substantivement pour désigner une belle femme, un bel homme.

De nombreux sens figurés mis à part (dans la plupart des cas, les acceptions figurées des deux adjectifs sont d'ailleurs semblables ou même identiques), on peut constater que la dominante sémantique est la même dans *joli* que dans *beau*. Par conséquent, dans certains contextes, ils sont interchangeable, mais, d'ordinaire, on sent une différence, toute légère qu'elle soit, même dans ces cas, et c'est pourquoi on préfère l'un ou l'autre. A savoir, les éléments notionnels complémentaires de ces adjectifs sont différents: Quant à *beau*, se sont surtout les notions de perfection, d'idéal, d'admiration, quelquefois encore celles de grandeur ou d'importance. L'adjectif *joli* éveille plutôt les idées de gentillesse, d'agréable, de riant, accompagnées quelquefois de celle de petitesse. Tous deux dénotent le contentement esthétique ou moral, mais de genre différent.

Les diminutifs de ces adjectifs sont sémantiquement inférieurs (à l'exception de l'emploi affectif): *bellot* (s'il n'est pas employé péjorativement) équivaut à peu près à *joli*; il est donc sémantiquement inférieur à *beau*; *joliel*, désuet depuis longtemps, était beaucoup moins flatteur que *joli*. (Pour les détails cf. O. Ducháček, *Joli – beau, Français moderne*, 1960.)

Quant aux adverbes, seul *joliment*, ayant un sens analogue à celui de *joli*, est employé couramment tandis que *bellement*, dont l'emploi est rare, n'exprime l'idée de beauté que tout à fait exceptionnellement. Voilà pourquoi il faut se servir de la périphrase *d'une belle manière* ou des expressions hyperboliques ou affectives telles que *à merveille*, *merveilleusement*, *admirablement*, etc. (Cf. O. Ducháček, *Joliment – bellement, Sborník prací filosofické fakulty brněnské university*, A 7, 1959, p. 99–105.)

En ce qui concerne les substantifs, ce sont, au contraire, ceux du radical *jol-* qui sont moins usités. L'adjectif substantivé *le beau* (l'expression littéraire et qui représente la beauté d'un degré supérieur) s'emploie plus souvent que *le joli* qui, de nos jours, comporte d'ailleurs généralement une nuance ironique. Le terme le plus courant est *beauté*, tandis que *joliesse* et surtout *jolité* ne font que vivoter.

Il semble que pour exprimer une qualité en tant qu'une abstraction, il suffit un seul mot et qu'on trouve le plus convenable celui qui exprime la qualité en question au plus haut degré, c'est-à-dire, dans ce cas, une beauté parfaite, caractérisée par l'harmonie des proportions, des formes, des couleurs, etc., et, par voie de conséquence, capable de provoquer l'admiration. Nul doute qu'une telle beauté ne puisse être exprimée par *joliesse*, *jolité* ni *joli* (qui ne désignent qu'une beauté moyenne), mais uniquement par *beauté* ou *beau*.

Beauté peut être concrétisé et désigner, ainsi que *belle* (cf. ci-dessus), une belle femme ou, par extension, une femme en général. Ont le même sens: *un beau brin de fille*, *un ange de beauté*, *une divinité*, *une déesse*, *une Vénus*, etc. Désignent un bel homme: *archange*, *cupidon*, *Apollon*, *Adonis*, *Narcisse*. Un bel enfant est appelé: *bellot*, *ange*, *chérubin*, *amour*. Au pluriel, *beautés* désigne belles choses. *Jolités* s'emploie dans le même sens. (Cf. O. Duchá-

ček, *La beauté, le beau – la joliesse, le joli*, *Philologica pragensia*, II, 1959, p. 45–49.)

L'idée de beauté est dominante aussi dans le contenu sémantique des verbes dérivés à partir des adjectifs *beau* et *joli*: *embellir*, *s'embellir*, *enjoliver*, *s'enjoliver*. La création individuelle de Saint-Simon *jolier* 'se faire beau' est nettement péjorative et sort, par conséquent, du centre du champ conceptuel de la beauté. D'ailleurs même les verbes (*s'embellir* et (*s'enjoliver* n'appartiennent au centre que par leurs acceptions «rendre (plus) beau (joli)» et «devenir (plus) beau (joli)». Ils en sortent, tout en restant néanmoins aux confins du champ, s'ils impliquent une nuance péjorative ou qu'ils revêtent les acceptions de «parer», «orner», etc. On peut constater la même chose des dérivés polysémiques *embellissement* et *enjolivement*, *enjoliveur* et *enjolivure*.

La structure du champ conceptuel de la beauté est extrêmement compliquée, car les rapports sémantiques de plusieurs membres sont multiples et s'entrecroisent mutuellement, puisque les éléments notionnels, et parfois même les valeurs affectives, en sont souvent nombreux et très différenciés.

Nous venons de montrer la connexité des mots dérivés à partir des radicaux *bel-* et *jol-*.

Essayons maintenant de trouver les autres mots, appartenant en français moderne au champ conceptuel de la beauté, et d'en identifier les acceptions et les rapports mutuels en tant que membres de ce champ. Hâtons-nous de dire que, pour ne pas compliquer inutilement notre étude, nous n'étudierons, pour ce qui est des mots polysémiques, que celles de leurs acceptions qui comportent un élément notionnel de la beauté. Si nous faisons certaines exceptions, c'est pour des raisons spéciales et mûrement réfléchies.

Parmi les mots comportant l'idée de beauté, il y a des latinismes repris à différentes époques, soit pour des raisons stylistiques (afin d'enrichir le lexique par de nouveaux mots plus expressifs ayant un sens clair pour les érudits connaissant le latin), soit pour mieux rendre différents degrés et sortes de la beauté.

Il y a d'autres mots, plus nombreux, qui, bien qu'appartenant à divers champs conceptuels, ont pénétré dans celui de la beauté

par leurs sens figurés. Il faut chercher l'origine des sens nouveaux surtout dans leur emploi soit hyperbolique, soit caressant dans le langage affectif et dans l'emploi métaphorique de la langue poétique.

Il faut en analyser le contenu sémantique en étudiant les contextes dans lesquels ils figurent, et cela aussi bien dans les œuvres littéraires que dans la langue de la conversation¹. Cette analyse nous permet de constater ce qu'ils ont de commun, en quoi ils diffèrent, avec quels autres mots ils s'accordent plus ou moins, avec lesquels ils peuvent former gradation ou bien contraste (toutefois seulement partiel², basé sur l'opposition de certains éléments notionnels qui en composent le contenu sémantique avec d'autres éléments notionnels propres aux mots en question – cf. par exemple *grâce* – *beauté*).

Voilà ce qui nous permettra de les classer en groupes et de préciser la place qu'ils occupent dans le champ conceptuel de la beauté.

On pourra situer tout près du centre le mot *vénusté*, l'ancien quasi-synonyme de *beauté*. C'est un latinisme forgé, vers 1500, d'après *venustatem* 'beauté' (désignant surtout la beauté féminine, digne de l'amour ou capable de l'exciter) qui est dérivé du nom de Vénus, déesse de la beauté (cf. *vénus* à la p. 309). Ce mot a toujours été peu usité, étant exclusivement littéraire et surtout poétique.

Il y a un mot sémantiquement très apparenté à *vénusté*. C'est *grâce* en tant que membre du champ conceptuel de la beauté. Sauf *grâce*, il en faut citer les dérivés *gracieux*, *gracieusement*, *gracieuseté* et *gracieuser*.

Grâce, appartenant originellement au champ conceptuel de l'amour (inclination, sympathie), est étroitement apparenté non seulement à *vénusté*, provenant de celui de la divinité, mais encore à *agrément*, exprimant primitivement l'idée de plaire, à *charme(s)* du domaine de la magie, à *appas* et *attraits* de celui de la séduction. Dans certains cas, tous ces mots sont interchangeable, étant de

¹ Nous l'avons fait dans une étude détaillée que nous comptons faire paraître ultérieurement.

² Car l'idée de beauté est commune à tous ces mots.

parfaits synonymes ou presque; dans d'autres, ils sont sémantiquement plus ou moins différenciés, surtout au point de vue de leurs valeurs extranotionnelles, impliquant diverses nuances de sensualité. Celle-ci est la plus forte dans *appas*. Pris dans cette acception, il a un synonyme parfait: *avantages*. Les sens primitifs des deux mots, qui restent d'ailleurs jusqu'à nos jours leurs sens principaux, sont, bien sûr, dénués de toute nuance sensuelle. La sexualité participe plus encore au contenu sémantique de *vénus*, caractéristique pour le lexique de La Fontaine, et de *sex-appeal*, emprunté de l'américain en 1932. Dans les deux mots, l'idée de l'influence sexuelle est plus forte que celle de la beauté qui perd ainsi sa position dominante sans, tout de même, reculer à l'arrière-plan, car c'est, en fin de compte, la beauté qui déclenche l'émotion érotique.

Aux mots *vénus* et *sex-appeal*, on pourrait ajouter encore l'expression vulgaire (*avoir*) *du chien*. Tous les trois expriment exactement la même idée, mais, de cette gamme descendante, on emploiera de préférence le terme moyen *sex-appeal*, car *vénus*, très archaïque d'ailleurs, est uniquement poétique, et *avoir du chien*, assez peu relevé. Il s'agit donc ici de trois synonymes variables suivant le genre littéraire et les milieux sociaux.

On peut constater une affinité sémantique plus ou moins prononcée de tous les mots cités désignant surtout la beauté des femmes, bien que, originellement, il n'y ait eu aucune connexité entre eux: ils appartenaient (dans certains contextes, où ils figurent dans leurs sens primitifs, ils appartiennent jusqu'à nos jours) à des champs conceptuels tout à fait différents: ceux de la divinité (*vénus*, *vénusté*), de l'amour (*grâce*), de la magie et de la sorcellerie (*charme*), de l'attrait et de la séduction (*attrait*, *appas*, *avantages*, *sex-appeal*).

D'autres mots encore provenant des mêmes domaines figurent, de nos jours, dans le champ conceptuel de la beauté, du moins par l'une de leurs acceptions. Ce sont les participes présents adjectivés: *charmant* (du domaine de la magie); *engageant*, *attrayant*, *allirant*, *séduisant* (du champ conceptuel de la séduction); *ravissant*, *captivant* (de celui du rapt).

Enfin méritent d'être cités, à cette occasion, quelques mots qui,

s'ils ne sont pas parvenus à pénétrer dans le champ de la beauté, en ont atteint les confins ou, du moins s'en sont approchés de très près. Il s'agit de certains mots étymologiquement apparentés à ceux dont il vient d'être question. Ce sont: *charmer, charmeur, charmeresse; enchanter, enchanteur, enchantement; ravir, ravissement; séduire; agréer.*

Le degré et le nombre des connexités sémantiques qui existent entre les différentes expressions de beauté nous permettent de les classer et de les situer dans le champ conceptuel. Donc à côté de *beauté*, qui en occupe (avec quelques autres mots) le centre, nous avons pu placer *vénuaté* et *grâce*; au voisinage de celui-ci, *charme, attraits, appas* et ainsi de suite. De cette manière, nous sommes venus jusqu'aux mots qui se trouvent aux confins du champ et même hors de lui.

Plus haut, en partant de *beau* et *joli* (situés au centre du champ), nous sommes venus à *embellir, enjoliver* et d'autres, apparentés sémantiquement, mais n'appartenant plus au centre (plutôt à la périphérie) du champ. Ces mots exprimant l'idée de «rendre (plus) beau» peuvent être unis dans un groupe avec d'autres dont la dominante sémantique est la même et qui ne diffèrent que par certains éléments notionnels accessoires plus ou moins importants, indiquant le plus souvent (mais pas toujours) que l'embellissement se fait à l'aide de quelque chose. Appartiennent à ce groupe: *flatter (un portrait); colorer (son style); orner, s'orne, ornement, ornementer, ornementation, ornemental, ornemaniste; parer, se parer, parure, parement, parementer; décorer, décor, décoration, décoratif; agrément, agrémenter; garnir; agencer; ourler; parsemer; émailler; perler; (s')endimancher; (s')adoniser; (se) pomponner; pou-piner; (se) bichonner; (s')atifer; afistoler.* Certes, beaucoup des mots cités n'impliquent l'idée de beauté que dans certains contextes et surtout à travers certaines formes (participe passé). Les six derniers des verbes cités s'emploient généralement au sens ironique, dédaigneux ou moqueur. Etant employés avec cette nuance péjorative, ils n'appartiennent plus, évidemment, au domaine de la beauté. Ils se trouvent donc aux confins de celui-ci étant situés, par la plus grande partie de leurs emplois, hors de lui.

Il est évident que dans cette esquisse rapide qui prétend simple-

ment donner une idée approximative de la structure du champ en question, il n'est pas possible de prouver par des citations que tous les mots que nous avons mentionnés et que nous citerons encore appartiennent effectivement au domaine de la beauté. A plus forte raison, ne peut-on pas s'occuper ici de divers rapports mutuels des mots qui couvrent le champ de la beauté. Sauf quelques remarques, que nous jugeons indispensables, nous noterons seulement quels sont les mots qui forment le centre, lesquels sont situés à la périphérie et quels autres en couvrent le reste. Au plus, nous voulons encore délimiter le champ, en répartissant les mots qui le couvrent en groupes formés par des mots qui, par suite d'un élément notionnel commun, sont en relation plus étroite entre eux qu'avec les autres mots du même champ.

On peut situer près du centre du champ, dans le voisinage de *beau* et *beauté*, les expressions désignant la beauté d'un degré élevé. Il y en a beaucoup dans toutes les langues de haute culture. Rien d'étonnant. Parlant de la beauté, on est enclin à exagérer, car on en parle surtout quand elle éveille notre admiration (aussi *admirable* peut-il servir de remplaçant à *beau*) ou qu'elle nous impressionne profondément.

Le haut degré de la beauté peut être exprimé aussi par les mots désignant quelque chose qui est beau, dont la qualité principale est (ou doit être) la beauté. Appartiennent à ce groupe *fleur*, *fleuri*, *poésie*, *poétiser*, *esthétique* (substantif et adjectif).

C'est également l'idée de surnaturel qui est interchangeable avec celle de beauté d'un degré supérieur. Voilà pourquoi la beauté peut être dominante dans les mots *merveille*, *merveilleux*, *féerie*, *féérique*, *magique*, *prestigieux*, *enchanté*, *enchanteur*, *ensorcelant*, *fascinant* et *charmant*. C'est l'idée de l'extraordinaire qui fait le point de contact entre le domaine du surnaturel et celui d'une beauté supérieure et qui permet le passage d'un domaine dans l'autre. Il faut constater une affinité sémantique remarquable entre ces adjectifs provenant de la sphère du surnaturel et ceux du domaine de la séduction et du rapt, dont nous avons déjà parlé: *séduisant*, *captivant*, *ravissant*.

Quant aux mots qui ont, primitivement, l'idée de surnaturel pour dominante sémantique, mais qui figurent parfois avec la

notion d'une beauté supérieure, font un groupe à part des termes religieux, relatifs originellement à Dieu. Or, ce qui concerne Dieu doit être parfait; la perfection implique virtuellement la beauté. Voilà pourquoi ce qui éveille l'admiration par sa beauté, est qualifié de *divin* ou de *céleste*. Auprès de ces deux adjectifs, on peut classer *adorable*, car *adoré*, *adorable*, employés avec leurs sens d'origine, ne se disaient qu'en parlant de Dieu.

L'idée de beauté peut être impliquée aussi dans les substantifs *ange* et *amour*. *Amour*, étant originellement le nom d'un dieu païen, est une expression moins élevée et comporte plutôt l'idée de joliesse.

Il est cependant possible que *amour* n'est pas passé au domaine de la beauté à partir de celui de la divinité, mais bien de celui de l'amour lui-même. Le passage sémantique de l'un à l'autre s'explique facilement par le fait que la beauté inspire de l'amour et que, inversement, celui-ci fait paraître beau, ou, du moins, plus beau, ce qu'on aime. Voilà pourquoi l'élément de beauté figure parfois aussi dans le contenu sémantique de l'adjectif *aimable*.

Comme une vive clarté a quelque chose qui plaît, surtout aux gens primitifs, on trouve des mots qui la désignent déjà dans les phases les plus anciennes des diverses langues, même en fonction des expressions de la beauté. Parmi les expressions de la lumière et de la clarté employées de nos jours pour exprimer la beauté, il faut citer: *splendeur*, *lustre*, *éclat*, *brillant* (substantif et adjectif), *éclatant*, *éblouissant*, *flambant* et *splendide*.

D'autres mots désignant la beauté d'un degré élevé sont relatifs à la richesse, à la puissance et à la grandeur. La plupart en prennent la notion de beauté à l'époque où la cour royale et la noblesse, ayant atteint de grandes richesses, cherchent à embellir leurs palais et leur tenue. Comme l'épanouissement du pouvoir royal en France commence au XIII^e siècle et atteint son apogée au XVII^e, c'est dans cette période qu'apparaissent dans le champ conceptuel de la beauté les mots: *appareil*, *apparat* (qui marquent primitivement les préparatifs), *magnificence*, *majesté*, *somptuosité*, *pompe*, *luxé*, *faste*, auxquels viennent se joindre *splendeur* et *éclat* du groupe précédent; sauf les substantifs cités, appartiennent au même groupe les adjectifs et les adverbes qui en sont dérivés:

fastueux, fastueusement, luxueux, luxueusement, pompeux, pompeusement, magnifique, magnifiquement, majestueux, majestueusement, somptueux, somptueusement.

Aux adjectifs contenant les idées de beauté, de richesse et de grandeur, joignons encore quelques autres: *spécieux* (celui-ci qualifie surtout des vêtements et cela seulement aux XV^e jusqu'au XVIII^e siècles), *grandiose, monumental* (qualifiant les bâtiments) duquel se rapproche *sculptural*; les deux derniers sont, par origine, les termes de la sculpture.

Comme l'idée de beauté se manifeste non seulement dans les sphères de la vue et de l'ouïe, mais encore dans celles de l'esprit et de l'âme, on peut placer, à côté des mots impliquant les idées de richesse, de puissance et de grandeur, les adjectifs *superbe, noble, élevé, relevé, sublime* et *magistral* qui qualifient un degré supérieur de la beauté spirituelle ou morale¹. Les deux premiers ont passé dans le domaine de la beauté, sans nul doute, dans le langage de la noblesse puissante, orgueilleuse et infatuée d'elle-même. Par ce fait, ils se classent à côté des mots du groupe précédent qui qualifient la beauté et la magnificence des vêtements et des bâtiments. Les deux adjectifs suivants font la transition avec *sublime* qui occupe le plus haut degré de cette échelle. *Sublime* emprunté à la terminologie des alchimistes en est le plus immatériel. *Magistral* implique généralement les idées de grandeur, de perfection, de maîtrise, car le sens primitif en est «fait par un maître».

C'est ici qu'il faut mentionner un groupe de mots dans le contenu desquels on peut aussi identifier l'élément notionnel d'une beauté supérieure: *idéal* (sémantiquement assez proche de *sublime*), *impeccable* (emprunté à la terminologie religieuse et ecclésiastique) et *accompli, achevé, parfait* et *fini*. Dans ces mots, l'idée de beauté s'est formée à partir de celle d'achèvement puisque celui-ci suppose une certaine perfection qui, à son tour, comporte virtuellement l'idée de beauté (souvent d'un degré supérieur). Ces

¹ *Superbe*, quoique provenant du domaine moral où il a, originellement, une valeur nettement négative, ne désigne que rarement la beauté morale ou celle des ouvrages de l'esprit. Beaucoup plus souvent, il qualifie la beauté matérielle.

mots restent à la périphérie, aux confins mêmes du champ conceptuel de la beauté, car l'idée de beauté n'en devient jamais, ou presque, la dominante sémantique bien qu'elle soit souvent le plus important des éléments notionnels complémentaires.

Quant aux mots comportant l'idée de beauté et relatifs aux vêtements (cf. ci-dessus), il faut citer encore *élégant* avec ses dérivés *élégantissime*, *élégamment* et *élégance*, *choisi*, *distingué*, *pimpant*, *frisque*, *leste*, *chic*, *copurchic* (les deux sont employés adjectivement et substantivement), *coquet*, *coquetterie*, *chouette*, *smart*, *pschult*, *pschutteurs*, *rupin* et *urf*. La plupart de ces mots peuvent qualifier aussi des personnes; *élégant* et d'autres, la taille, les parties du corps, les gestes, les manières, le style, les meubles et différentes autres choses.

En parlant de la beauté de la taille, on peut se servir non seulement de nombreuses expressions dont l'emploi est plus ou moins vaste (*idéal*, *impeccable*, *achevé*, *parfait*, *fini*, *élégant*, *leste*, *chouette*, *harmonieux*, *avenant*, *gracieux*, *fin*, *gent*, *gentil*, *mignard*, *mignon*, etc.), mais encore d'un tas d'adjectifs qui désignent tout spécialement la beauté de la taille. Sauf *girond* (qui trahit la prédilection du sujet parlant pour la plénitude des formes), *svelte* et *léger* (les deux révèlent le goût opposé¹), il y a un groupe de participes passés qui, dans cet emploi, sont précédés de l'adverbe *bien*: *fait*, *proportionné*, *pris*, *taillé*, *conformé*, *balancé*, *bâti*, *charpenté*, *foutu*. Il y en a qui s'emploient même sans *bien*: *découplé*, *formé*, *moulé*, *tourné*. Les deux derniers sont concurrencés par des expressions *fait au moule*, *fait au tour*. Par contre, *bien*, vraisemblablement sous l'influence des expressions dont il fait partie, est devenu capable de désigner à lui tout seul la beauté d'une personne. Toutefois la connexité étroite entre les concepts de beau et de bon aurait pu contribuer à la naissance de la nouvelle acception de *bien*.

En parlant du visage, on préfère les mots *fraîcheur* (qui est originellement relatif seulement au teint), *mine*, *minois* et, exceptionnellement, *frimousse*, dont le sens propre est celui de 'visage'.

¹ Dans le même sens apparaît, bien que rarement, *élancé* qui, généralement, comporte une nuance péjorative, étant plus ou moins synonyme de *maigre*.

On peut, évidemment, se servir de maints autres expressions, surtout adjectifs, dont le sens n'est pas, cependant, si spécialisé (*plaisant, avenant, riant, gracieux, fin, délicieux, délicat, gentil, mignard, mignon, mièvre, chouette, harmonieux*).

Ce qui est beau est agréable à la vue (à l'ouïe, etc.). On ne s'étonnera donc pas qu'il y ait un important groupe de mots où l'idée de beauté se mêle à celle d'agréable, étant généralement toutes les deux secondaires. Ces mots appartiennent le plus souvent à la périphérie du champ conceptuel de la beauté et n'ont que rarement l'idée de beauté pour dominante sémantique. Elle n'y figure généralement qu'à titre d'élément notionnel complémentaire plus ou moins important.

Parmi ceux qui se trouvent relativement le plus près du centre du champ, il faut citer: *délectable, délicieux, délicat, délicate*. Si c'est l'idée de beauté qui en est dominante, il s'agit d'une beauté fine (cf. *fin* et *finesse*) et cultivée, donc d'une sorte de la beauté supérieure. Par ce fait, ces mots se rattachent au groupe des mots désignant la beauté d'un degré supérieur (cf. p. 311-313). En tant qu'ils comportent l'idée de suavité, on peut y ajouter l'adjectif *doux* qui, cependant, ne comporte que rarement un élément notionnel de la beauté, d'ailleurs assez faible. Ce n'est donc qu'aux confins même du champ qu'on pourrait le situer.

Appartiennent au même groupe *gent, gentil, gentiment, gentillet, gentillesse*, venus du champ conceptuel de la noblesse, et *mignard, mignardement, mignarder, mignardise, mignon, mignonnement, mignonnette, mignonnesse, mignot, mignoter, mignotise* dont le domaine originaire serait celui de l'amour et desquels on pourrait rapprocher *mièvre* qui, cependant, n'est que rarement pris en bonne part.

On comprend bien que les mots appartenant au domaine du délice (*délicieux*, etc.) et à celui de l'amour (*mignon*, etc.) passent facilement dans le champ de la beauté. En ce qui concerne ceux qui appartiennent originairement au champ conceptuel de la noblesse (*gentil*, etc.), ils y ont pénétré par suite du fait que les nobles étaient mieux soignés et mieux vêtus et paraissaient donc plus beaux que les autres.

Les éléments notionnels de beauté et d'agréable peuvent être

vérifiés encore, dans certains contextes, dans *avenant*, *riant* et dans quelques mots provenant du domaine de la musique: *harmonie*, *harmonieux*, *harmonieusement*, *mélodieux*, *mélodieusement*. Autrefois, ils existaient même dans le contenu sémantique des adjectifs *sade* et *sadinet*.

Ce qui est beau, on le juge digne d'être peint. On ne s'étonnera donc pas que *beau* puisse être remplacé par l'expression *à peindre* ou par l'adjectif *pittoresque*.

III

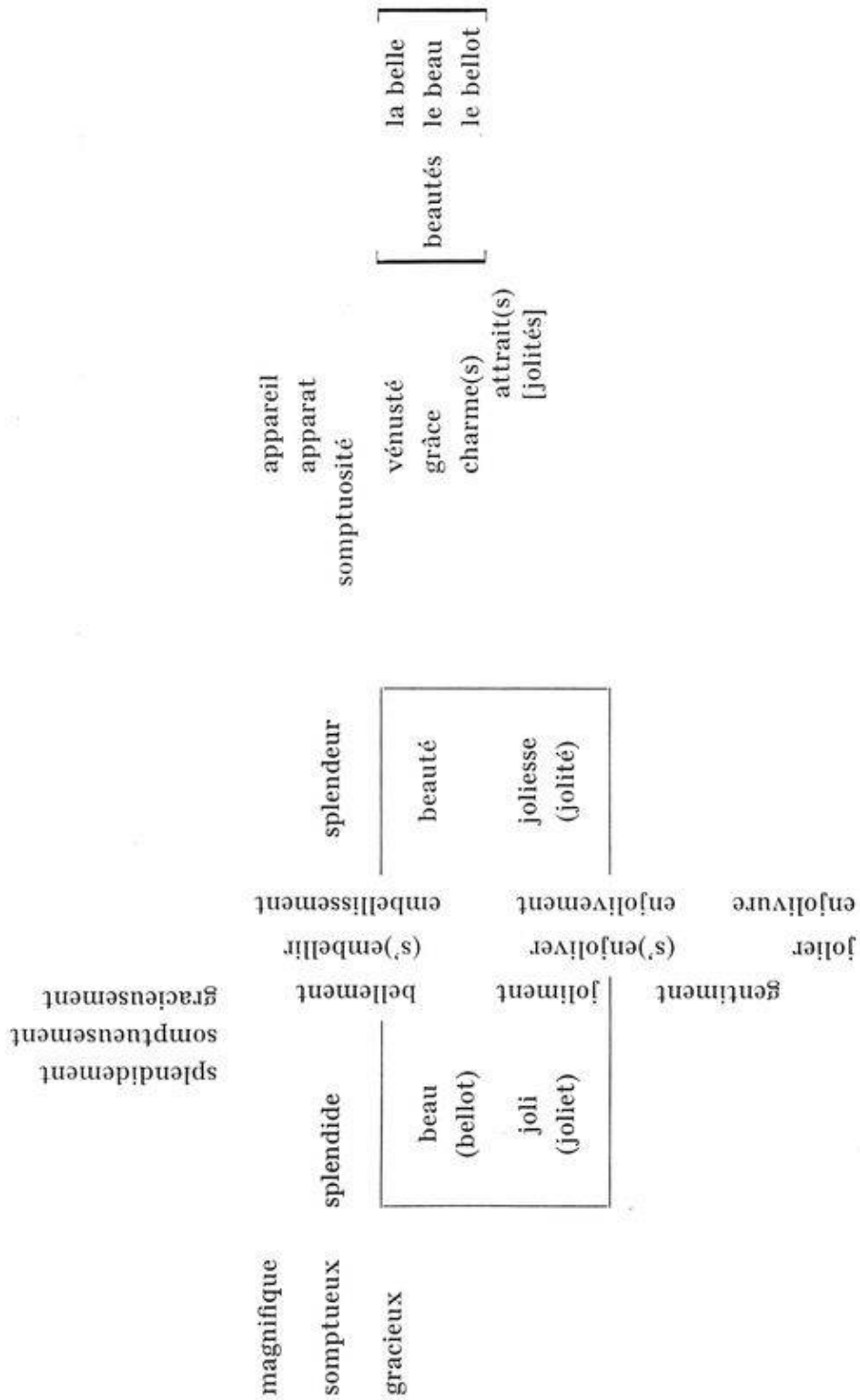
Essayons de tirer quelques conclusions de ce qui vient d'être constaté des mots qui couvrent le champ conceptuel de la beauté.

1° Au centre du champ conceptuel de la beauté se trouvent les expressions fondamentales, c'est-à-dire celles qui sont le plus souvent employées dans le langage de la conversation et dont la dominante sémantique – l'emploi figuré mis à part – n'est modifiée par aucun élément notionnel complémentaire. Bien entendu, ces expressions, n'étant pas assez nombreuses ni assez différenciées, ne pouvaient pas suffire à la langue littéraire, surtout poétique. N'ayant pas de valeurs extranotionnelles, elles n'étaient pas appropriées non plus au langage affectif. On cherchait donc instinctivement, dans les domaines voisins, les mots convenables pour exprimer la beauté. Le résultat de cette action instinctive est la formation du champ de la beauté (ainsi que celle d'autres champs). Voir le tableau «Le centre du champ...».

2° Pour désigner la qualité de ce qui est beau, il y a en français (comme d'ailleurs dans toutes les langues de haute culture) quantité de mots qui permettent d'exprimer différentes sortes et divers degrés de la beauté. Ce que tous ces mots ont de commun, c'est l'idée de beauté. Un ou plusieurs éléments notionnels complémentaires dont elle est accompagnée et qui permettent la différenciation sémantique mentionnée, étaient, originairement, dominantes sémantiques des mots en question, car ces mots appartenaient, primitivement, à d'autres champs conceptuels.

3° Etant donné que le sens du mot est la réalisation du total de tous ses éléments sémantiques dont l'un est dominant, il faut constater que, dans certaines situations ou dans certaines condi-

Le centre du champ conceptuel de la beauté et son entourage



tions psychologiques, l'un ou l'autre des éléments notionnels complémentaires peut devenir plus important, parfois même si important qu'il devient dominant. Par suite, un changement de sens est réalisé, et le mot passe d'un champ conceptuel à l'autre.

4° La migration des mots d'un champ à l'autre a existé de tous temps. Le champ de la beauté – ainsi que tous ceux qui jouent un certain rôle dans les discours affectifs¹ – possède une considérable force expansive que nous avons traitée partiellement dans nos articles *Joliment – bellement* (*Sborník prací filosofické fakulty brněnské university*, 1959, řada jazykovědná A 7, p. 99–105) et *Beau – joli* (*Français moderne*, 1960).

Plus grande encore est la force attractive de ce champ. C'est par elle que s'explique la richesse des expressions pour la beauté et le fait que ces expressions figurent en même temps dans d'autres champs – ceux dont elles sont originaires et parfois, en outre, dans ceux qui, étant sémantiquement voisins aux champs d'origine des mots en question, ont eu aussi une force attractive plus ou moins considérable.

5° Un mot, une fois venu dans le champ de la beauté (ainsi que dans n'importe quel autre champ), ne peut garder que très exceptionnellement son indépendance. Il s'associe à l'un des groupes et, en faisant partie, limite le sens des autres membres du groupe en question et, bien entendu, son sens est limité réciproquement par les autres. Il peut aussi entrer en concurrence avec un autre membre, restreindre son emploi ou même le mettre hors d'usage,

¹ A. MEILLET dit dans son article *De quelques adjectifs signifiant «beau»* (*Mélanges publiés en l'honneur de M. le professeur V. Tille à l'occasion de son 60^e anniversaire*, Prague, Orbis, 1927, p. 138/39): «Les termes qui ont un caractère affectif sont, par nature, instables: par le fait qu'on cherche à en rafraîchir la valeur expressive, on est constamment amené à en employer de nouveaux. Aussi les adjectifs qui signifient «beau» diffèrent-ils d'une langue à l'autre et l'étymologie en est souvent obscure ou incertaine...»

Ce qui fait que l'on voit mal l'étymologie de beaucoup d'adjectifs signifiant «beau» c'est qu'ils ont chance de provenir de la langue familière, de par leur caractère affectif... L'ennoblissement de *bellus* en français provient de l'accession de l'ancien vocabulaire familier à la langue générale.»

par exemple le latin *pulcher* a été supplanté par *bellus*, et l'usage de celui-ci en français (*beau*) a été restreint par *joli*.

6° Une même origine étymologique ne garantit pas la conformité des acceptions et l'appartenance au même champ conceptuel (fait qui découle de ce qui vient d'être dit), moins encore l'appartenance au même groupe du champ en question, par exemple *beau* et *beauté* appartiennent incontestablement au centre du champ, mais *bellement* ne peut y être placé; *charme*, *charmes* et *charmant* figurent dans le champ conceptuel de la beauté, mais *charmer*, *charmeur* et *charmeresse* n'y sont jamais entrés; *ravissant* et *séduisant* y appartiennent, mais *ravir* et *séduire* sont restés en dehors; *agrément* comporte l'idée de beauté, *agréer* en est dépourvu; *magique* et *prestigieux* font partie du champ ce qu'on ne saurait dire de *magie* et *prestige*, etc.

7° Au contraire, on peut parfois observer une certaine convergence sémantique, par exemple *charmes*, *attraits* et *appas* sont, de nos jours, presque synonymes (dans certains contextes, même synonymes parfaits) bien qu'ils soient étymologiquement tout à fait différents. On peut constater la même évolution en ce qui concerne les substantifs *vénuslé* et *grâce*, les adjectifs *engageant*, *attractant*, *attirant* et *séduisant*, les adjectifs *beau* et *joli*, etc. Des mots qui ne sont point apparentés étymologiquement et qui, en outre, sont parfois bien éloignés sémantiquement l'un de l'autre, peuvent donc devenir synonymes, d'abord approximatifs, plus tard même parfaits. Généralement, on ne distingue pas ces deux sortes de synonymes, le mot de «synonyme» étant employé avec très peu de précision. A notre avis, on devrait appeler synonymes approximatifs les mots qui ont une commune dominante sémantique, sont membres d'une seule et même catégorie de mots (par exemple substantifs) et ne diffèrent l'un de l'autre que par l'absence d'un ou de plusieurs éléments sémantiques complémentaires (différence privative) ou par le fait que, sauf la dominante et le ou les éléments complémentaires communs, chacun d'eux contient encore un ou plusieurs éléments différents. Si ces éléments, par lesquels les deux (trois . . .) synonymes se distinguent, perdent, dans certains contextes ou dans une situation donnée, leur importance, ils s'effacent dans la conscience et, par là, ils disparaissent,

pratiquement, du contenu sémantique des mots en question. En ce moment même, les synonymes approximatifs deviennent synonymes parfaits.

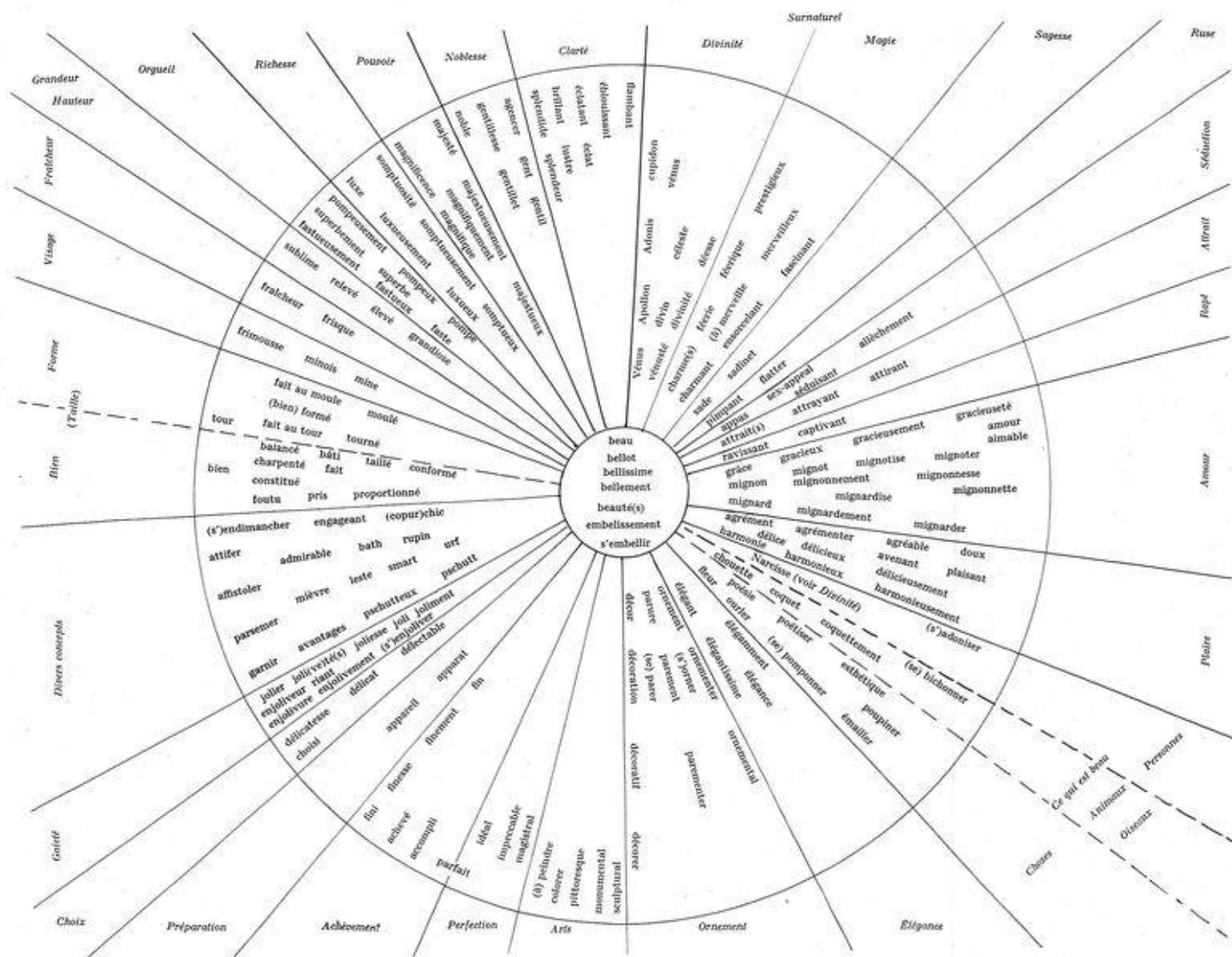
8° De nos jours, les mots qui couvrent le champ conceptuel de la beauté ne se groupent ni d'après leur affinité étymologique (cf. 4°) ni d'après les champs conceptuels dont ils sont venus. Il suffit de comparer le tableau qui figure la répartition du champ au point de vue des contenus sémantiques de ses membres à celui qui donne la répartition du champ au point de vue des champs voisins qui l'ont influencé. A titre d'exemple, constatons ceci: Forment, actuellement, un groupe les adjectifs *ravissant, captivant, fascinant, ensorcelant, engageant, gracieux, charmant, attrayant, attirant, séduisant*, unis étroitement au groupe des substantifs *vénusté, agrément, grâce, charme, attrait*, auxquels viennent se joindre *charmes, attraits, appas, avantages*, liés sémantiquement, à leur tour, aux *vénus, sex-appeal* et (*avoir du*) *chien*¹. Or, on peut constater une affinité sémantique assez étroite entre les mots qui proviennent de neuf divers champs conceptuels (attrait, séduction, ruse, rapt, magie, divinité, gage, plaire, avantage).

Au contraire, les mots provenant d'un même champ conceptuel se répartissent dans différents groupes, ce qu'on peut du reste facilement vérifier en comparant les deux tableaux. Par exemple, les mots du domaine de l'amour se retrouvent dans quatre groupes: *aimable, gracieux* (*gracieusement, gracieuseté*) – *grâce – amour – mignard* (*mignardise...*), *mignon* (*mignonnesse...*), *mignot* (*mignotise...*).

La place des mots dans les groupes ne peut être déterminée qu'approximativement, car presque tous ont plusieurs acceptions ou nuances de sens. Cette place n'est donc pas constante. Ils s'approchent ou s'éloignent l'un de l'autre selon le contexte, la situation, l'éducation et l'humeur du sujet parlant, etc. Aussi pourrait-on faire maintes objections contre la manière, si réfléchie soit-elle, dont nous avons groupé les mots. Mais gardons-nous

¹ Nous montrons l'affinité sémantique de ces mots dans un ouvrage qui n'est pas encore publié. Nous y étudions les acceptions par lesquels ces mots se classent dans le champ conceptuel de la beauté.

Répartition du champ conceptuel de la beauté au point de vue des champs voisins auxquels il a emprunté des termes



[illegible]

d'infliger au lecteur toutes les réflexions auxquelles nous nous sommes livré. Il ne nous apparaît pas non plus indispensable d'exposer les raisons qui nous ont décidé à ranger les mots à l'intérieur de tel ou tel groupe. Qu'il nous soit permis de remarquer seulement que nous n'avons pas voulu dissocier les mots étymologiquement apparentés ou provenant du même champ quand les liens sémantiques, quoique affaiblis, existent toujours, par exemple pour les mots *charmant*, *charme* et *charmes*.

9° Certaines des expressions sont plus ou moins spécialisées non seulement au point de vue du degré ou du type de beauté, mais encore par le fait que, par exemple, elles qualifient exclusivement la taille (*girond*; *svelte*, *léger*; *bien pris*, *bien proportionné*, *bien fait*, *bien taillé*, *bien conformé*, *bien balancé*, *bien bâti*, *bien charpenté*, *bien foutu*; [*bien*] *découplé*, [*bien*] *formé*, [*bien*] *moulé*, [*bien*] *tourné*; *fait au moule*, *fait au tour*), les vêtements ou les personnes appréciées au point de vue de leur mise (*élégant*, *pimpant*, *chic*, *copur-chic*, *smart*, *rupin*, *urf*, etc.).

10° Il n'est pas sans intérêt de distinguer les expressions de la beauté d'après leur fonction. Le plus souvent, on parle de la beauté en tant que qualité d'une chose ou d'un être vivant. Dans ce cas, on l'exprime par des adjectifs (ou mots adjectivés), si l'on parle plus ou moins concrètement: *Ce château est beau, superbe, magnifique, splendide* . . . Dès l'instant où l'idée de beauté devient nettement principale, tandis que la notion de l'être ou de la chose recule, dans notre conscience, à l'arrière-plan, les adjectifs ne suffisent plus à l'exprimer. En l'abstrayant, il faut la désigner par des substantifs: *La beauté (vénusté, grâce . . .) de cette femme est extraordinaire*. Même des actions peuvent impliquer l'idée de beauté, et cela soit directement (l'embellissement étant le but de l'action), soit indirectement (si l'on constate qu'on fait quelque chose d'une belle manière). Dans le premier cas, on se sert de verbes (*embellir*, *enjoliver*, *orner*, *parer*, *décorer* . . .), dans le second, d'adverbes (*Elle l'a dit joliment, gentiment, mignonnement* . . .). Voilà pourquoi, lors même qu'on s'attache à l'étude du sens, il ne faut pas négliger la distinction des mots en catégories, distinction qui n'est purement formelle qu'en apparence.

11° Les limites du champ conceptuel de la beauté sont très

vagues, car l'idée de beauté touche les domaines des cinq sens et passe facilement dans les domaines moral, spirituel, social et autres. Le passage d'un sens à l'autre dépend souvent du contexte, de la situation, du sujet parlant, etc., ce qui accroît encore la complexité du problème.

Il se peut que le présent article prête le flanc à la critique par suite de la brièveté avec laquelle nous avons été obligé de traiter ici le problème envisagé. Cette étude n'est que le résumé d'une partie d'un ouvrage assez étendu qui n'est pas encore publié. Ce volume illustrera à l'aide de citations toutes les acceptions par lesquelles les mots étudiés s'ordonnent dans le champ de la beauté. On y examine les connexités multiples entre les éléments du champ ainsi qu'entre les mots plus étroitement unis en groupes qui couvrent certaines parties du champ, plus ou moins limitées et «autonomes». Par là, on essaie de démontrer ce qui, dans cet article, n'est parfois que constaté.

Brno (Tchécoslovaquie)

Otto Ducháček